DROIT DES PARTICULIERS

Transmission en famille recomposée : anticiper, arbitrer et sécuriser les libéralités

Dans une famille recomposée la transmission oppose des intérêts qui ne se rejoignent pas. Le conjoint doit être protégé mais les enfants d'une première union voient leur réserve menacée par des donations anciennes ou par un avantage matrimonial. L'enfant du conjoint n'a aucun droit successoral et sa gratification coûte cher en droits. Cette journée de sept heures est consacrée aux seules familles recomposées. Le participant apprend à établir la dévolution réelle, à mesurer l'atteinte à la réserve des enfants, à comparer les outils disponibles du régime matrimonial à l'assurance vie et à construire une stratégie écrite et chiffrée.

DURÉE	MODALITÉ	TARIF	DÉLAI D'ACCÈS
1 jour — 7 h	**À distance**	**À partir de 1 088 € HT**	**11 jours ouvrés après validation du financement.**

Mon Pôle Formation est un organisme certifié Qualiopi. La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante : **ACTIONS DE FORMATION** — certificat n° 76 31 02622 31 (SGS ICS)

01 Public visé et prérequis

PUBLIC VISÉ
Notaires et collaborateurs de notaire ainsi qu'avocats conseillers en gestion de patrimoine et juristes en banque privée.

PRÉREQUIS
Maîtriser les règles des successions et des libéralités et pratiquer les liquidations successorales.

POSITIONNEMENT À L'ENTRÉE
Analyse du besoin et test de positionnement. Vos réponses sont partagées avec votre formateur afin d'adapter la formation à votre niveau et votre contexte professionnel.

02 Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le participant sera capable de :

- Établir la dévolution successorale d'une famille recomposée et les droits de chaque héritier
- Mesurer la réserve la quotité disponible et l'atteinte éventuelle aux droits des enfants
- Apprécier les conséquences du régime matrimonial et des avantages entre époux
- Comparer les outils de transmission disponibles selon l'objectif poursuivi
- Chiffrer le coût fiscal d'une gratification au profit d'un enfant non commun
- Formaliser une stratégie de transmission cohérente et documentée

03 Programme détaillé

M1 Établir la situation réelle de la famille

- Dévolution droits et liquidation avant toute stratégie
- Droits du conjoint survivant en présence d'enfants non communs
- Situation des enfants d'une première union et absence de droits de l'enfant du conjoint
- Régime matrimonial et liquidation préalable du régime
- Avantages matrimoniaux et action en retranchement
- Rapport et imputation des libéralités antérieures
- Cas pratique : Les participants liquident la succession d'un défunt laissant un conjoint et des enfants de deux unions.

M2 Arbitrer entre les outils de transmission

- Comparer les solutions sur un même cas
- Donations entre époux et legs et portée de la quotité disponible spéciale
- Donations aux enfants communs et non communs et donation-partage
- Assurance vie et articulation avec les droits des héritiers réservataires
- Démembrement de propriété et protection du logement
- Adoption de l'enfant du conjoint et conséquences civiles et fiscales
- Atelier : Trois solutions sont chiffrées sur le même patrimoine puis classées selon l'objectif prioritaire du client.

M3 Sécuriser la stratégie retenue

- Prévenir le contentieux entre les branches
- Risques d'atteinte à la réserve et action en réduction
- Fiscalité applicable selon le lien de parenté du gratifié
- Rédaction des clauses et cohérence entre les actes successifs
- Information des héritiers et prévention des conflits
- Points de révision de la stratégie dans le temps
- Mise en situation : Les participants rédigent la note de stratégie remise à un couple recomposé et en exposent les limites.

04 Modalités pédagogiques, méthodes et moyens

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES
À distance

LIEU / FORMAT
Dans vos locaux — jusqu'à 10 collaborateurs, À distance — Classe virtuelle

MÉTHODES MOBILISÉES
• Apports théoriques, ateliers et cas pratiques. Support de cours numérique et fiches méthodes fournis.

ENCADREMENT
Formateurs qualifiés et expérimentés, experts de leur domaine, sélectionnés par Mon Pôle Formation.

05 Modalités d'évaluation et de suivi

ÉVALUATION DES ACQUIS
• QCM et mises en situation. Évaluation des acquis en début et en fin de parcours, évaluation à chaud et à froid à 60 jours.

SUIVI DE L'EXÉCUTION
• Émargement des participants
• Certificat de réalisation remis à l'issue de la formation

SANCTION DE LA FORMATION
Attestation de fin de formation et certificat de réalisation remis à chaque participant.

06 Type de reconnaissance

Formation non certifiante — Attestation de fin de formation et certificat de réalisation remis à chaque participant.

07 Modalités d'accès, financement et tarifs

MODALITÉS D'INSCRIPTION
Inscription en ligne, par téléphone, par devis ou via votre OPCO.

DÉLAI D'ACCÈS
11 jours ouvrés après validation du financement.

FINANCEMENTS POSSIBLES
- OPCO et plan de développement des compétences
- FAF et CFP
- France Travail
- Paiement jusqu'à 6 fois sans frais

DATES / SESSIONS
Entrées permanentes

FORMULE	DÉTAIL	TARIF
Inter-entreprises	-10 % dès 2 participants, -15 % dès 3, -20 % à partir de 4 inscrits sur la même session.	**À partir de 1 088 € HT**

Prix nets — exonération de TVA, article 261-4-4° du CGI.

08 Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Accessible aux personnes en situation de handicap. Contactez notre référent handicap pour construire une solution adaptée : contact@monpoleformation.fr

RÉFÉRENT HANDICAP
Tiffany LESTROUBAC

CONTACT
contact@monpoleformation.fr

09 Indicateurs de résultats

INDICATEUR	RÉSULTAT	MODALITÉS DE CALCUL
Taux de satisfaction	**N/A**	Moyenne des notes de satisfaction des stagiaires sur les 12 derniers mois
Taux d'abandon	**N/A**	Calculé sur les 12 derniers mois

Résultats arrêtés au 29/09/2026. N/A : donnée non disponible ou effectif insuffisant sur la période.

10 Contacts

INSCRIPTIONS ET INFORMATIONS
contact@monpoleformation.fr
01 87 66 57 66

ADRESSE
10a rue du Maréchal de Lattre de Tassigny, 76420 Bihorel

RÉCLAMATIONS
Par e-mail : contact@monpoleformation.fr